



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE  
S/11663/Add.33  
1er décembre 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
dans le secteur Israël-Liban

Le Chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport ci-après sur les événements survenus dans le secteur Israël-Liban pendant le mois de novembre 1976.

1. Pendant la période considérée, les activités terrestres et aériennes se sont généralement intensifiées. Les activités terrestres ont été localisées surtout dans les parages des villages de Bent Jbail (CA 1908-2805) 1/ et d'Ain Ebel (CA 1880-2795) entre le 8 et le 21 novembre. Les activités navales ont diminué.

2. Des membres des forces israéliennes ont continué d'occuper six positions situées du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice (LDA) près des poteaux-frontière 6 (CA 1680-2770), 11 (CA 1799-2788), 14 (CA 1838-2734) (sauf les 15, 18, 22, 24, 27 et 29 novembre), 18 (CA 1880-2740) (sauf les 24, 27 et 29 novembre), 19 (CA 1907-2749) (sauf les 20, 27 et 29 novembre) et 33 (CA 2004-2904) (sauf les 26, 28, 29 et 30 novembre).

3. Il y a eu 20 cas de tirs effectués à travers la LDA, dont un avec échange de feux. Il y a également eu deux cas de violation de la LDA. Ces incidents ont été signalés comme suit :

a) Le PO Lab (CA 1643-2772), au sud du village de Labouna, a signalé des tirs d'armes automatiques (deux cas) par les forces israéliennes le 23 novembre. Il a également signalé un cas de violation de la LDA par les forces israéliennes le 3 novembre (pénétration maximum 200 mètres).

b) Le PO Hin (CA 1770-2790), à l'est du village de Marouahine, a signalé un tir d'artillerie le 10 novembre et un tir de mortier le 23 novembre, tous effectués par les forces israéliennes. Il a également signalé un échange de feux le 19 novembre avec tirs d'armes automatiques à la fois par les forces israéliennes et par des forces non identifiées. Les observateurs militaires des Nations Unies n'ont pas été en mesure de déterminer laquelle des deux parties avait tiré la première.

c) Le PO Ras (CA 1920-2785), au sud-est du village de Maroun Er Ras, a signalé des tirs d'artillerie les 9 (deux cas), 10, 11 (trois cas), 12 (trois cas)

1/ CA : coordonnées approximatives.

et 21 (deux cas) novembre, un tir de mortier le 11 novembre et des lancements de fusées éclairantes le 23 novembre, tous effectués par les forces israéliennes.

d) L'avant-poste de Naqoura (CA 1629-2805), près du village de Naqoura sur la côte, a signalé qu'un bâtiment des forces navales israéliennes avait pénétré dans les eaux territoriales libanaises le 14 novembre (la pénétration était de 15 000 mètres lorsque le navire a été observé pour la dernière fois).

e) Des patrouilles mobiles de l'ONUST, alors qu'elles se trouvaient aux CA 1840-2745 et CA 1811-2787, ont signalé des tirs d'artillerie par les forces israéliennes le 11 novembre (deux cas).

4. Trente-quatre survols ont été signalés au cours de la période considérée. Des survols par des avions à réaction des forces israéliennes ont été signalés les 1er, 3, 4 et 23 novembre (un par jour), les 5, 7 et 14 novembre (deux par jour), les 9, 11 et 17 novembre (trois par jour), le 18 novembre (4 survols) et le 15 novembre (5 survols). Des survols par des hélicoptères des forces israéliennes ont été signalés les 8 et 9 novembre et par un bimoteur des forces israéliennes le 22 novembre (pénétration maximum 500 mètres dans chaque cas). De plus, 3 survols par des avions à hélice non identifiés ont été signalés le 17 novembre; les observateurs militaires des Nations Unies n'ont pas été en mesure d'identifier les avions en raison de l'obscurité.

-----

